

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2017/09/28-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 septembre 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

**Vu** l'arrêté du 27 août 2015 pris en application de l'article 5 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014,

**Vu** l'arrêté du 27 décembre 2016 pris en application de l'article 7 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014,

**Vu** l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps de techniciens de la recherche et de techniciens de recherche et de formation des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014,

**Vu** l'arrêté du 19 juillet 2017 pris pour l'application des dispositions du décret 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieurs, à certains corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et à l'emploi de délégué du centre national de la recherche scientifique,

**Vu** la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

### DÉCIDE :

**OBJET : Modalités de mise en œuvre du RIFSEEP au sein d'AMU  
pour les personnels titulaires de la filière ITRF**

Le conseil d'administration approuve les modalités de mise en œuvre du RIFSEEP au sein d'Aix-Marseille Université pour les personnels titulaires de la filière ITRF.

**Cette délibération est adoptée par 27 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 28 septembre 2017



Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université